

Dépêche

Au Président de la Délégation du Caucase du Nord

Haïdar Bey Bammatoff

5/9/1918

En Abhazie des injustices terribles et des atrocités sont commises. Après l'assemblée du 4 Août du Conseil National d'Abhazie qui protesta contre la décision du Gouvernement Géorgien concernant l'exportation du tabac de l'Abhazie, les membres géorgiens sous la présidence de Varlama Chervachidze quittèrent le conseil et de cette façon seuls les représentants des Abhaz, les délégués de KODORE-GOUDAOUT restèrent dans le Conseil. Ces vrais représentants du peuple Abhaz envoyèrent à Tiflis une délégation avec une protestation auprès du Gouvernement de la Géorgie qui considérait l'Abhazie comme une de ses parties. Le peuple Abhaz ne peut pas se concilier avec de pareils agissements de la part de la Géorgie et se considère indépendant et sur le même pied d'égalité qu'elle. Aujourd'hui dans l'organe officieux du Gouvernement Géorgien " Borba " reçu aujourd'hui, nous lisons textuellement ceci : Suivant les informations du ministre de l'agriculture, Komeriki ; revenu de son voyage à travers l'Abhazie et le littoral de la mer Noire, il appert que ces derniers temps, le Conseil National de l'Abhazie a commencé à prendre une attitude qui le porte à dévier de l'exécution du traité conclu avec la Géorgie, ceci eut lieu cependant sous l'



influence des émissaires turcs (fonctionnaires) . Déjà le 4 Août par suite de la prise par le Conseil National de la résolution de protester auprès du Gouvernement Géorgien au sujet de l'exportation du tabac du rayon de Souhoum, Varlamoff Chervadhidze en tête de l'opposition quitta le conseil , considérant pareille décision de la majorité du Conseil comme funeste aux intérêts de la démocratie de l'Abhazie. Mais la majorité se tint à sa décision (action) antérieure . Pour cette raison l'opposition dispersa le 15 Août par la force des armes , l'ancien Conseil National et se déclara "Conseil National provisoire de l'Abhazie" dans lequel on attira les représentants de diverses nationalités vivant en Abhazie et l'on priva du droit d'habiter l'Abhazie , les personnes à sentiments turcophiles ; ensuite fut émise la proclamation suivante: La proclamation du Conseil National de l'Abhazie aux citoyens d'Abhazie est un fait accompli.

Le Conseil National des classes, élu sous les instigations des fonctionnaires turcs, est tombé. La démocratie d'Abhazie , chassant de sa route ses ennemis a formé un Conseil National provisoire. Le Conseil provisoire considère comme sa première obligation , l'organisation d'une représentation vraie des intérêts des peuples de l'Abhazie, sans distinction de nationalités de ses membres autorisés. La démocratie de l'Abhazie a conclu une union avec la République démocratique de la Géorgie et d'après ce traité , l'Abhazie dans les limites de certains rapports se réunit à la Géorgie provisoirement. Il est dit ensuite dans l'article de fond du journal, que les difficultés

BASBAKANLIK  
OSMANLI  
ARSHIVE



crées par le Conseil National à l'égard du Gouvernement Républicain, la défense de ses droits suprêmes et de l'indépendance de l'Abhazie, sa demande d'avoir pour elle une administration financière et douanière spéciales, la création de sections militaires particulières, leurs efforts tendant à la séparation de l'Abhazie et de la Géorgie, tout ceci ne se pratiquait pas en effet dans le but de défendre les droits suprêmes de l'Abhazie, tout ceci se faisait dans le but de gagner le temps de préparer la contre-révolution qui devait placer l'Abhazie sous la direction d'un pacha turc. Les contre-révolutionnaires de l'Abhazie et les pachas turcs trouvèrent des partisans même parmi les socialistes révolutionnaires. "

Je vous rapporte, que nous Abhaziens, défenseurs sincères avons été livrés à la fusillade, à l'exil et considérés comme espions des émissaires turcs, nous fûmes privés du droit de vivre même dans l'Abhazie notre pays natal. Des fuyards arrivés en ce moment de l'Abhazie racontent ce qui suit, sur la situation de là-bas : contre les fils les plus honnêtes et les plus dévoués de l'Abhazie et de Kodor, menant depuis longtemps la lutte contre les Maximalistes, des armées géorgiennes sont envoyées ainsi que des volontaires grecs; en outre des allemands et des sections de cosaques sont dirigés contre l'Abhazie de Goudaout. En complément à ma première dépêche j'ajoute que le peuple Abhazien est à la veille d'un anéantissement complet. Serez-vous donc vous tous témoins de la ruine de ce malheureux peuple! Nous qui aimons notre peuple d'Abhazie, sommes appelés espions



HR SY S.

2293/8

58

des émissaires turcs et privés en ce moment du droit de vivre et de travailler dans notre pays natal. Beaucoup de membres actifs du Conseil d'Abhazie sont arrêtés. N'y a-t-il donc personne qui prenne la défense du droit de l'Abhazie? n'y a-t-il pas une force, une voie autoritaire qui forçat les géorgiens à laisser les Abhaziens tranquilles, à ne pas leur faire la guerre et à ne pas nommer contrairement à leur désir des membres dans le Conseil National? J'attends vos instructions par dépêche

Quoique l'on m'ait appelé espion des fonctionnaires turcs et que l'on m'ait privé du droit de vivre en Abhazie, si dans le courant de trois jours je ne reçois pas de vous des instructions je serai alors forcé de partir d'ici et de m'adresser au Gouvernement Géorgien. Je suis prêt à partager le sort des fils qui ont aimé leur patrie .

Représentant du Gouvernement Du Caucase du Nord et du Daghestan :

Simon Bassaria

BASBAKANLIK  
OSMANLI  
ARSIVI